Oxylane : la douche froide qui contrarie le Pic Saint-Loup

Saint-Clément-de-Rivière. Le président de l'intercommunalité plus que surpris par les réserves de l'État sur la compatibilité du parc commercial avec le SCoT.

J'ai besoin d'un peu de recul, de temps pour la concertation avec les élus de la communauté de communes mais j'avoue que la position de l'État ne manque pas de me contrarier. » Alain Barbe, président de la communauté de communes du Pic Saint-Loup, n'en revient pas. L'estimation par les services de l'État de l'incompatibilité du projet Oxylane avec le reste du Schéma de cohérence territoriale lui est incompréhensible. Cette observation a été faite par écrit dans le cadre de l'enquête publique (*Midi Libre* du 27 septembre). Dans la foulée, le collectif d'associations luttant contre Oxylane depuis de nombreuses années y a vu la reconnaissance de ses actions.

« Un projet en adéquation avec notre territoire »

Les remarques formulées concernent en premier lieu des contradictions entre le projet et « *la préservation des paysages et des espaces agricoles* » mais aussi un « *impact direct sur la saturation des axes routiers aux portes de Montpellier.* » Si Alain Barbe est d'accord avec l'argument concernant les terres agricoles, il nuance cependant « *sur cette pépite agricole que représenteraient les 23 hectares du projet de parc commercial. Dans le cadre de l'élaboration du SCoT, nous avions suivi il y a quelques mois les avis de la Préfecture qui demandait de fournir des efforts dans toutes les communes du Pic Saint-Loup. Des terres agricoles, ce n'est pas ce qui manque sur notre territoire. Je précise que l'espace boisé sur le secteur d'Oxylane est préservé dans le cadre du projet.* »

L'élu souligne également le potentiel économique et d'emplois que représente pour son territoire le projet Oxylane (Décathlon, Truffaut O'Tera ou encore une activité de pleine nature). « *Ce projet est en adéquation avec notre positionnement sport, nature et loisirs. Que croyez-vous que les gens vont faire pour leurs achats ? Ils vont continuer à engorger les axes routiers en traversant Montpellier pour aller dans les enseignes de leur choix.* »

CHRISTOPHE GAYRAUD
chgayraud@midilibre.com

■ Le projet de parc commercial tel que présenté en 2017.

Un seul et unique obstacle

Acteur incontournable de la lutte contre le projet Oxylane, l'association Non au Béton rappelle qu'il reste « *un seul et unique obstacle au permis d'aménager* » le parc commercial : son pourvoi en cassation déposé au Conseil d'État déclaré admissible en juillet dernier (la décision devrait intervenir mi 2019). L'avis préfectoral « *n'a aucun effet juridique sur les permis d'aménager et de construire qui ont été délivrés aux enseignes,* précise Alain Berthet, porte-parole de Non au Béton. *Il pourrait en revanche impacter un permis modificatif que déposerait Décathlon dans le futur.* » Pour Alain Berthet, l'avis préfectoral ne représente qu'un signal politique que la communauté de communes pourrait ignorer.

Teyran Artisanat, terroir et autos de légende

■ Des émotions gourmandes et esthétiques !

Cette traditionnelle journée proposée par l'amicale des Teyrannais d'aujourd'hui et de demain, se déroulera dans le centre du village le dimanche 30 septembre de 10 h à 18 h.

Parmi les produits proposés par les exposants du marché du terroir, confitures, crêpes, biscuits, miel, olives, tapenade, gâteaux à la broche, charcuteries, produits asiatiques, fromages, escargots, oignons des Cévennes, etc. et toute une gamme de produits artisanaux, bijoux etc. et un jeu gonflable pour les enfants.

Comme chaque année, la participation du club de country de Teyran avec le show des countrys lover's. Grâce à un nouveau partenariat, l'association Teyran Passion Tradition propose son 6e rassemblement d'autos et motos de légende, de prestige et de compétition, entre 8 h et 18 h. Pour les admirer, rendez-vous sur la place de l'Europe, à 2 minutes à pied du cœur du village.

Inscriptions et précisions pour les autos, 06 88 09 46 20.

► Correspondant Midi Libre : 06 58 81 40 02

Castries Du château à l'aqueduc

● **ALDÉBARAN**
Exposition restitution de la résidence d'Agathe David, jusqu'au 19 octobre, du mardi au vendredi, de 11 h à 17 h ; samedi, de 15 h à 19 h, 2, rue du Cours-Complémentaire.

● **CAF ET CIDFF**
Jeudi 4 octobre, 9 h 30, à l'Espace Gare, Comment rester parents après une séparation ?
Infos : 04 67 16 24 42.

● **MARCHÉ DU TERROIR**
Dimanche 7 octobre, de 9 h à 18 h, place du Cartel. Organisé par la Ville de Castries.

● **DÉCOUVERTE**
Aïkido et initiation sabre japonais. Mardi 9 et jeudi 11 octobre, soirées, au Dojo Mazaudier.
Info : http : aikiryu.free.fr

Saint-Gély-du-Fesc À la découverte d'ateliers d'artistes

Après avoir consacré toute son énergie aux arts vivants avec la mise en place de la saison culturelle de la Devoiselle, la ville a décidé de se mobiliser en faveur des arts plastiques, et propose un "Parcours d'artistes saint-gillois".

L'infatigable et bien connu peintre Napo travaille depuis des mois à l'organisation de cette offre inédite, qui se déroulera en deux temps.

Du jeudi 4 au dimanche 14 octobre, la salle de la Frégère accueillera une vingtaine d'artistes, peintres et sculpteurs, qui exposeront chacun quelques-unes de leurs plus belles œuvres. Ouverte de 15 h à 19 h en semaine, de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h 30 le week-end.

L'originalité de ce parcours d'artistes locaux est que les samedis 13 et dimanche 14 octobre, de 10 h à 18 h 15, les artistes ouvriront au public les portes de leurs ateliers. Ce sera l'occasion d'échanger avec eux sur leurs techniques et l'origine de leur inspiration.

Un plan des différents lieux à découvrir peut être téléchargé sur le site Internet de la ville, ou bien, sera remis salle de la Frégère durant l'exposition.

St-Clément-de-Rivière Hommage aux harkis

Mardi 25 septembre au monument aux morts Bir-Hakeim, la commune a rendu hommage au courage, à la volonté, l'honneur et la fidélité de ceux qui se sont engagés dans un combat difficile et incertain pour défendre les valeurs de la France. Entourée d'élus, d'adhérents de la section locale des anciens combattants et de Saint-Clémentois, la maire Laurence Cristol a rappelé « *le devoir qui est de souligner les sacrifices que les harkis ont consentis par patriotisme* » et de rappeler le sort de ces combattants forcés à l'exil ou à la mort pour leur loyauté envers la France.

■ Laurence Cristol, maire.

► Correspondant Midi libre : 06 27 02 26 04

Saint-Drézéry

● **RECTIFICATIF**
Une erreur s'est glissée dans l'article sur la Journée italienne, paru vendredi 28 septembre. Cette journée aura lieu le samedi 6 octobre (et non le 2 octobre). La date limite pour la réservation du repas italien est bien le 3 octobre. Renseignements : tarif adhérents, 22 € ; non-adhérents, 25 €. Yves Noletti, président du comité : 06 22 87 64 91 et jumelagestdrezery@hotmail.com.
Informations complètes sur www.jumelagesaintdrezery.com.

► Correspondant Midi Libre : 06 81 12 75 05